

/ Cartographie des défibrillateurs

Agir pour lutter contre la mort subite

À peine 1 citoyen sur 10* survit à un arrêt cardiaque faute d'avoir bénéficié au bon moment de l'intervention d'une personne. Cette personne aurait pu leur sauver la vie en pratiquant les gestes de premier secours et en relançant le cœur par un choc électrique (défibrillation) le temps que les secours interviennent. 40 000 à 50 000 arrêts cardiaques par an sont recensés.

L'utilisation d'un DAE lors d'un arrêt cardiaque augmente de 40% les chances de survie.

Le plan national de santé publique prévoit de former 80 % de la population aux gestes de premiers secours et d'améliorer l'accès aux défibrillateurs automatisés externes sur le territoire national, en favorisant leur géolocalisation et leur maintenance.

* source : [base nationale des défibrillateurs](#) ↗

Les numéros utiles en cas d'accident, de malaise ou d'arrêt cardiaque

SAMU : le 15

Pompiers : le 18